



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-81522>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-81522**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

L'acheteur est une entité adjudicatrice

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation de service public pour la rénovation du parc de stationnement Saint Martin (Paris Centre - 3e), la transformation du parc de stationnement Passage des Récollets (Paris 10e) en Vélostation et l'exploitation de l'ensemble

Description : Délégation de service public pour la rénovation du parc de stationnement Saint Martin (Paris Centre - 3e), la transformation du parc de stationnement Passage des Récollets (Paris 10e) en Vélostation et l'exploitation de l'ensemble pour une durée de 10 ans

Identifiant de la procédure : 4bedab91-a581-4d14-a2e7-2bf59c6672cd

Identifiant interne : 2302020

Principales caractéristiques de la procédure : Concession de service public conformément au code de la commande publique et au code général des collectivités territoriales

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 63712400 Services de parc de stationnement

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc de stationnement souterrain St Martin implanté sous le jardin de la rue St Martin

Ville : Paris

Code postal : 75003

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc de stationnement souterrain Passage des Récollets, situé 3ter passage des Récollets

Ville : Paris

Code postal : 75010

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Durée de la concession de 10 ans et 22 jours pour le parc Saint-Martin et 10 ans et 2 jours pour le parc Passage des Récollets. L'exploitation du parc St Martin a pris effet le 09 juin 2025 et finira le 30 juin 2035. L'exploitation du parc Passage des Récollets prendra effet le 30 janvier 2026 et finira le 31 janvier 2036. Avis JOUE initial : 2023/S251-793626

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public pour la rénovation du parc de stationnement Saint Martin (Paris Centre - 3e), la transformation du parc de stationnement Passage des Récollets (Paris 10e) en Vélostation et l'exploitation de l'ensemble

Description : Délégation de service public pour la rénovation du parc de stationnement Saint Martin (Paris Centre - 3e), la transformation du parc de stationnement Passage des Récollets (Paris 10e) en Vélostation et l'exploitation de l'ensemble pour une durée de 15 ans

Identifiant interne : 2302020

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 63712400 Services de parc de stationnement

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Parc de stationnement souterrain Passage des Récollets, situé 3ter passage des Récollets

Ville : PARIS

Code postal : 75010

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : les 2 parcs feront l'objet de travaux de rénovation, menés en fonction des besoins (révision et remplacement des installations électriques, du réseau d'eau, réparation des fissures et traitement des venues d'eau, remise en peinture...). Une attention particulière sera portée sur l'accessibilité des Personnes en Situation de Handicap lors des travaux (notamment CPV, cheminements...). Des travaux porteront également sur l'amélioration du confort, de la sécurité des usagers et sur la fonctionnalité du parc St-Martin (STM). Les équipements existants du parc STM seront révisés et/ou remplacés (signalétique, interphonie, matériel de péage, vidéosurveillance, éclairage...). La tenue au feu sera renforcée par l'installation d'un système d'extinction de type sprinkler (tous les niveaux). Les locaux d'accueil et d'exploitation du parc, ainsi que les circulations piétonnes du parc, seront repris avec une volonté de transparence pour améliorer la fonctionnalité de l'ouvrage et faciliter le déplacement des usagers. Sous réserve qu'elle ne soit pas déjà créée, il sera demandé aux candidats de proposer une zone sécurisée fermée de 100 places vélo minimum. Le délégataire devra prévoir la mise en place des installations nécessaires permettant d'équiper de BRVE au moins 50% de la capacité publique du parc. Le parc Passage des Récollets fera l'objet d'un réaménagement : les travaux porteront sur la mise en sécurité du parc et la réorganisation des places de stationnement. Ainsi, l'ensemble des places publiques VL et motos (abonnés) sera transformé en places vélo, avec adaptation du contrôle d'accès au parc, au démarrage de la DSP. Une extension progressive du stationnement vélo sur des places amodiées libérées est attendue d'ici la fin de la DSP. Les équipements et systèmes de sécurité incendie seront révisés et/ou mis en conformité selon le nécessaire (désenfumage/ventilation, balisages pour cheminements d'évacuation). Pour le parc STM, les candidats étudieront la possibilité de racheter des amodiations pour libérer des emplacements, revenant ainsi à un usage horaire/d'abonnement/d'aménagement. Pour le parc Passage des Récollets, il sera demandé au futur délégataire d'exercer son droit de préemption sur toutes cessions d'amodiations, d'étudier la possibilité d'en racheter ou reloger dans un autre parc de la Ville de Paris, pour libérer des emplacements au cours de la DSP, pour un usage d'abonnement vélos ou d'aménagement. Pour le parc STM, une tarification au 1/4h sera appliquée pour les usagers horaires, les résidents du secteur bénéficieront d'une formule d'abonnement spécifique, les PMR bénéficieront de la gratuité de leur stationnement (dans la limite des places PMR disponibles). Le tarif abonné des véhicules basse émission (vle, gpl, gnv...) proposé devra rejoindre progressivement le tarif de base VL d'ici 2030. Des tarifications spécifiques (autopartage, petit gabarit...) seront mises en place. Pour les 2 parcs, le délégataire devra intégrer les tarifs vélos et vélos cargos, prévoir toute tarification adaptée au contexte de ces parcs. Figurera dans le contrat une clause de revoyure concernant les tarifs au bout de 5 ans et une clause portant sur des tarifs innovants. Le délégataire devra faciliter toute activité liée au développement du vélo. Il ne pourra s'opposer à l'instauration d'un pass Vélos pour le parc STM. Le parc STM sera intégré au Pass2rm. L'implantation d'une consigne à vélos sur voirie sera étudiée pour Stm. Pour STM Il ne pourra pas s'opposer à l'implantation éventuelle d'un ELU, d'un HUB, ou à la réservation d'emplacements destinés à accueillir des engins de nettoyage (Type " Glutton ")

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Nom : La qualité technique et architecturale du projet de rénovation du parc Saint Martin et de transformation du parc Passage des Récollets en Vélostation

Description : La qualité technique et architecturale du projet de rénovation du parc Saint Martin et de transformation du parc Passage des Récollets en Vélostation sera analysée notamment sur l'examen des programmes détaillés des travaux envisagés, de leur méthodologie, des plannings, de la gestion des chantiers, etc)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 1

Critère :

Type : Qualité

Nom : La qualité et le dynamisme du service proposé en exploitation pour les deux parcs

Description : La qualité et le dynamisme du service proposé en exploitation pour les deux parcs sera analysée notamment sur les conditions d'accès et affectation des places pour les différentes catégories d'usagers et de véhicules, l'organisation et les moyens mis en oeuvre pour garantir le niveau d'exploitation requis (gestion de la clientèle, niveaux des tarifs, effectif et qualité du personnel, nettoyage, surveillance et maintenance, services divers, etc)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 2

Critère :

Type : Coût

Nom : La cohérence du plan d'affaires pour les deux parcs

Description : La cohérence du plan d'affaires pour les deux parcs sera notamment analysée sur l'examen du coût des travaux envisagés (rénovation ou transformation et/ou mise en conformité des ouvrages), des coûts des prestations d'exploitation, des recettes perçues, du niveau des redevances proposées pour les deux ouvrages et de la durée de concession dans le cas où elle pourrait être inférieure à celles mentionnées par la Ville de Paris.

Catégorie du critère d'attribution seuil : Ordre d'importance

Nombre critère d'attribution : 3

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Paris

Informations relatives aux délais de recours : Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Paris Informations relatives aux délais de recours: A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative ; le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de

l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 4 avril 2014 (no358994) . Le contrat est consultable en en faisant la demande à : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements - Section du stationnement concédé - Bureau Assistance Montage Juridique - 86 rue regnault 75013 Paris (en précisant le numéro de la consultation et son intitulé). email : dvd-ssc-mib@paris.fr

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Paris

Organisation qui signe le marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 26,948,175 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : INDIGO INFRA

Offre :

Identifiant de l'offre : INDIGO INFRA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 26,948,175 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : INDIGO INFRA

Titre : Délégation de service public pour la rénovation du parc de stationnement Saint Martin (Paris Centre - 3e), la transformation du parc de stationnement Passage des Récollets (Paris 10e) en Vélostation et l'exploitation de l'ensemble

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/04/2025

Date de conclusion du marché : 06/05/2025

Organisation qui signe le marché : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Paris - Direction de la Voirie et des Déplacements - Service des Déplacements -Section du Stationnement Concédé

Numéro d'enregistrement : 21750001600019

Adresse postale : 86 rue Régnault Immeuble Kadence

Ville : Paris

Code postal : 75013

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : dvd-ssc-mib@paris.fr

Téléphone : 33140774101

Profil de l'acheteur : <https://marches.maximilien>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris cedex 04

Code postal : 75181

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 3314459440

Télécopieur : 3144594646

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : INDIGO INFRA

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 64202088700419

Adresse postale : 48-50 avenue du Général de Gaulle Immeuble The Curve

Ville : Puteaux

Code postal : 92800

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : developpement@group-indigo.com

Téléphone : 33149031321

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e2dc686f-f9dc-415c-aaea-10e1b734320b - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 17/07/2025 à 11:43

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2025